



**CYCLE ANNUEL
DES AUDITEURS**

**Autonomie
et responsabilité,
leviers de transformation,
de qualité et d'efficacité**

Focus sur les établissements
d'enseignement supérieur et les EPLE

2024 / 2025

Le cycle des auditeurs 2024-2025

Mis à jour le 08 mars 2024

Le cycle des auditeurs 2024-2025 de l'IH2EF explore la question de **l'autonomie et la responsabilité des cadres à l'échelle des établissements d'enseignement supérieur et des EPLE**. Au travers de cette thématique, l'objectif est d'identifier et saisir la complexité et l'importance des leviers de transformation, de qualité et d'efficacité déjà présents, ainsi que ceux qui peuvent être envisagés par les acteurs impliqués dans cette transformation. Ce nouveau cycle s'inscrit dans une réflexion profonde sur la capacité des équipes évoluant au sein des institutions éducatives à s'adapter et à innover face aux défis contemporains et futurs.

Les candidatures sont closes depuis le 30 avril.

Le cycle des auditeurs

Le cycle national des auditeurs, initiative majeure de l'IH2EF, est une aventure intellectuelle et professionnelle de neuf mois. Ce dispositif accueille chaque année 25 à 30 auditeurs afin d'explorer en détail les grandes thématiques des politiques éducatives, éclairées par les évolutions sociétales et les avancées scientifiques, dans une perspective européenne. Ponctuée de séminaires mensuels enrichis par un séjour d'étude dans un pays européen, cette formation d'exception favorise ainsi une ouverture internationale.

Le cycle se distingue par son approche d'investigation et de prospection, guidée par la volonté de

générer un travail prospectif sur les politiques éducatives.

Il s'appuie sur le travail de chercheurs en résidence, impliqués dès la construction du programme, afin d'offrir aux auditeurs des apports universitaires solides. Ces interactions permettent une immersion dans les débats actuels et futurs de l'éducation, tout en confrontant ces apports à des points de vue d'experts et de hauts responsables rencontrés au fil du parcours.

Depuis son lancement, les thématiques abordées par le cycle des auditeurs ont évolué, reflétant **les préoccupations contemporaines du système éducatif et de la société** : de [l'orientation des élèves](#) à [l'éducation dans une société numérique](#), également [la laïcité et les valeurs de la République](#), en passant par [l'interrelation entre éducation, formation et territoires](#). Chaque cycle aboutit à la restitution d'un rapport présenté au plus haut niveau de l'État, témoignant de l'engagement des auditeurs et de leur contribution au débat public.

Le cycle 2024-2025

>>>> **L'essence de l'autonomie et de la responsabilité**

L'autonomie et la responsabilité sont envisagées comme des vecteurs essentiels pour la transformation des organisations éducatives. Elles doivent permettre l'émergence d'un leadership adaptatif et réactif au sein des établissements, dans le respect du cadre législatif et des objectifs nationaux. L'équilibre entre les directives nationales et les besoins locaux spécifiques est au cœur des débats, soulignant l'importance d'une responsabilité collective et d'initiatives innovantes pour répondre efficacement aux problématiques territoriales. Le cycle explore la manière dont l'autonomie peut servir de catalyseur pour un système éducatif plus efficace, innovant et équitable. Il interroge la mise en place d'un accompagnement et d'un modèle de formation adaptés pour soutenir les acteurs de cette transformation, en mettant l'accent sur la nécessité d'une culture partagée de l'évaluation et de la responsabilité individuelle et collective.

>>>> **Comparaisons et réflexions internationales**

À travers des comparaisons avec d'autres systèmes éducatifs européens, notamment via un séjour Erasmus+ en Espagne et un colloque international, les auditeurs sont invités à considérer diverses approches de l'autonomie et de la responsabilité. Ces expériences offrent des perspectives enrichissantes sur les pratiques efficaces, le suivi des résultats et la capacité d'initiative et d'innovation des établissements autonomes.

>>>> **L'impact territorial de l'autonomie**

Les interactions entre les établissements éducatifs et les collectivités territoriales sont examinées pour comprendre comment l'autonomie et la responsabilité peuvent s'ancrer dans des projets locaux partagés et répondre aux enjeux territoriaux. La question de l'évaluation

et du suivi de la performance des établissements en fonction de leur autonomie est également abordée, soulignant le rôle essentiel des cadres territoriaux dans le soutien à cette autonomie.

Les points clés

Pour explorer cette thématique, le cycle propose un parcours riche et varié, fondé sur :

- ✔ **des apports universitaires** : la sociologie des organisations et des politiques éducatives fournira un cadre théorique pour comprendre les dynamiques à l'œuvre ;
- ✔ **des rencontres avec des acteurs de terrain** : ces échanges permettront de confronter la théorie à la pratique, offrant un aperçu réel des défis et des opportunités liés à l'autonomie et la responsabilité ;
- ✔ **une ouverture européenne** : un séjour Erasmus+ en Espagne et un colloque international enrichiront la perspective des auditeurs par une comparaison avec d'autres systèmes éducatifs européens.

Candidater

>>>> Pour qui ?

Le cycle est ouvert à un public large : cadres de la fonction publique (territoriale, hospitalière, de l'État), acteurs du secteur privé et associatif, élus, journalistes, personnels de l'éducation nationale et représentants de la société civile.

Il pourrait particulièrement convaincre les acteurs s'intéressant au rôle d'un chef ou directeur d'établissement face aux paradigmes d'autonomie et de responsabilité dans les institutions, y compris hors sphère éducative, comme :

- les **cadres de l'enseignement supérieur s'intéressant la place de l'université au sein d'un écosystème d'acteurs et d'un territoire** ;
- les **élus locaux** ;
- les **cadres territoriaux**, y compris les directeurs généraux et les directeurs généraux adjoints en charge de l'éducation et de l'enseignement supérieur ;
- les **responsables de services éducatifs** : directeurs et gestionnaires responsables de l'éducation et de l'enseignement supérieur au sein de leurs territoires ;

- les **directeurs des ressources humaines et financiers** ;
- les **cadres de la fonction publique hospitalière**.



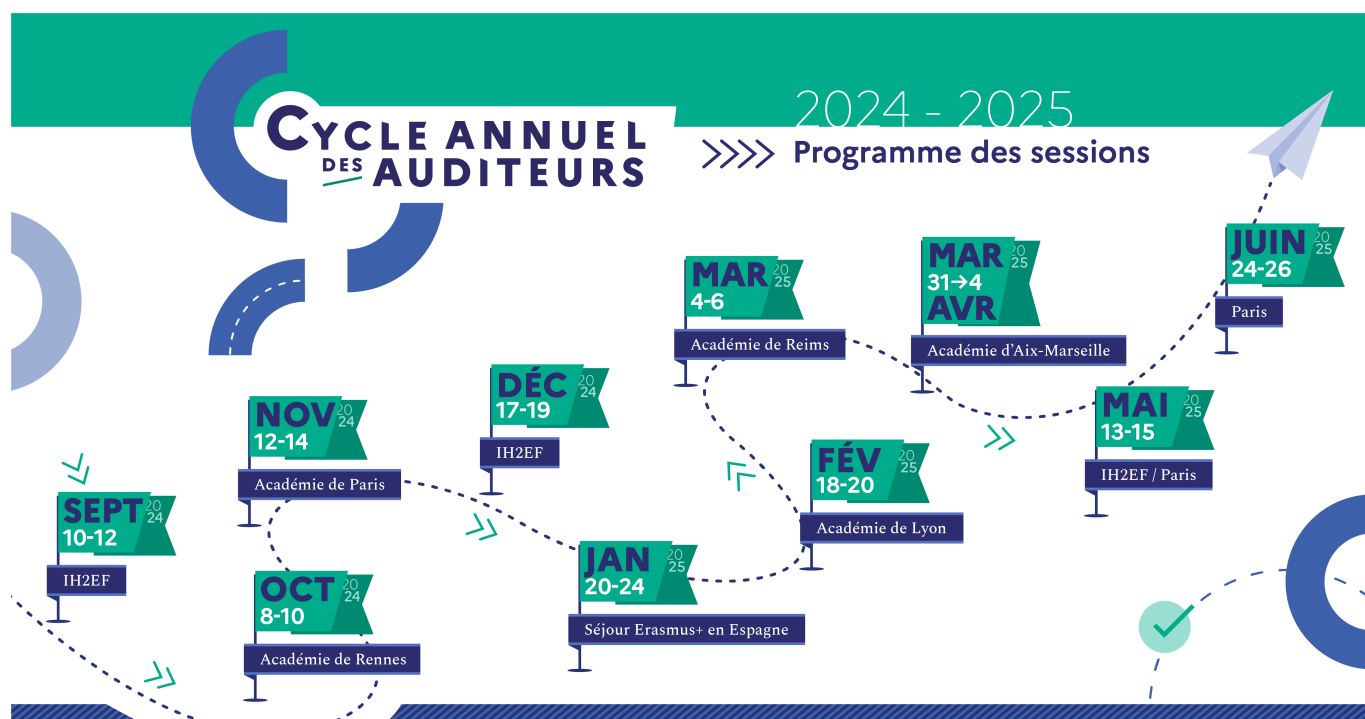
>>>> Période et processus de candidature

Les candidats doivent constituer un dossier sur une plateforme dédiée accessible depuis le site de l'IH2EF, comprenant des informations sur leur expérience, formation, motivations, et un éventuel projet professionnel. Les dossiers sont évalués par un comité de sélection visant à former un groupe diversifié de 25 à 30 auditeurs. **Les résultats sont communiqués officiellement à partir du 10 juin 2024.**

Le processus de candidature pour le Cycle national des auditeurs 2024-2025 s'étend **du 11 mars au 30 avril 2024.**

>>>> Engagement et charge de travail

Le cycle représente un engagement significatif, avec une charge de travail supplémentaire à ne pas négliger. Entre les regroupements mensuels, les auditeurs bénéficient d'un espace de collaboration en ligne pour échanger et partager. La participation en présence exige une disponibilité de 2,5 jours par mois, hors séjours d'étude. La charge de travail personnelle et collective peut être estimée à environ 25 jours supplémentaires, répartis sur toute la durée du cycle.



Regroupements

La mobilisation en présence est de 2,5 jours par mois à l'exception des séjours d'étude d'une semaine. Au total, le cycle nécessite donc une disponibilité de 30 jours, sans compter les temps de déplacement qui peuvent demander un départ la veille et un retour le lendemain. Les dates de chaque session sont arrêtées et ne seront pas modifiées.

Charge de travail personnel et collectif

Les auditeurs sont amenés à lire et se documenter de manière approfondie pour livrer différents écrits collaboratifs tout au long du cycle. Le temps de travail nécessaire dépend de la dynamique des groupes et est inégalement réparti dans l'année. On peut sans doute l'estimer globalement à 25 jours (2 à 3 jours par mois).

Frais et financement

Les frais d'inscription

- personnels des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et des Sports : pas de frais d'inscription

- personnels du secteur public (administration, élus, institution, fonction publique) : 2 000 €
- personnels du secteur associatif : 4 000 €
- personnels du secteur privé : 4 000 €



Les frais de participation

Ils sont à la charge en partie de l'IH2EF, en partie de l'employeur. Plus de détails sur [la FAQ du Cycle](#).

Les candidats au cycle des auditeurs sont libres d'effectuer une demande de financement total ou partiel auprès de leur employeur, au titre de la formation continue. Cette démarche leur incombe.

[Ajouter aux favoris](#)

Contacts



Nicolas DURUPT

Expert responsable de cycles de formation

05 49 49 25 45

[Envoyer un courriel](#)



Catherine DESCHAMPS

Assistante de gestion de formation

05 49 49 25 26

[Envoyer un courriel](#)